

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 16 MAI 2024

- **L'Assemblée générale des actionnaires s'est tenue le 16 mai 2024 à la Seine Musicale, Île Seguin – 92100 Boulogne-Billancourt.**
- **Le quorum a été de 73,02%.**
- **Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.**

L'Assemblée générale mixte de Renault s'est tenue le 16 mai 2024 à la "Seine Musicale", Île Seguin – 92100 Boulogne-Billancourt.

L'Assemblée générale a également été diffusée en direct sur Internet et la vidéo de rediffusion est disponible en intégralité sur le site Internet de Renault Group (<https://www.renaultgroup.com/finance/assemblee-generale/>).

Déroulement de l'Assemblée générale

Constitution du Bureau et introduction

Le Bureau de l'Assemblée a été constitué de :

- Monsieur Jean-Dominique Senard, Président de l'Assemblée ;
- Deux scrutateurs : Monsieur Pierre Jeannin, représentant de l'Etat français, et Monsieur Frédéric Rosamond, représentant de la société Amundi, les deux actionnaires disposant du plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction ; et
- Madame Quitterie de Pelleport, Secrétaire de l'Assemblée.

Le Président a constaté en début de séance que le quorum s'est élevé à 73,02 % des actions ayant le droit de vote et, en conséquence, que l'Assemblée générale des actionnaires pouvait valablement se tenir.

Propos introductifs du Président

Monsieur Jean-Dominique Senard a d'abord remercié les actionnaires pour leur fidélité ainsi que le Conseil d'administration pour l'ensemble du travail fourni au cours de l'exercice 2023.

Il a également félicité les équipes qui ont œuvré au déploiement de la stratégie et des différents projets du Groupe avec talent et détermination et ont ainsi fortement contribué à la performance de l'entreprise.

Enfin, Monsieur Senard a exprimé sa profonde gratitude à Monsieur Luca de Meo, Directeur général du Groupe, qui, dans un contexte toujours aussi incertain et un environnement international complexe, a su mener à bien la transformation de l'entreprise, aujourd'hui

récompensée par des résultats qui sont non seulement exceptionnels mais aussi historiques pour le Groupe.

C'est également dans ce contexte que le Conseil d'administration a décidé, à l'unanimité, de renouveler le mandat de Directeur général de Monsieur Luca de Meo pour quatre ans. Ce renouvellement marque la reconnaissance du travail accompli et la volonté de poursuivre à ses côtés la mutation du Groupe Renault.

Pour finir, Monsieur Senard a évoqué l'avenir de Renault Group : sa nouvelle organisation faite de partenariats et de coopérations avec divers partenaires dans différents écosystèmes, l'évolution de l'Alliance, la responsabilisation progressive des parties prenantes et la quête vers toujours plus d'innovation en résonance avec sa Raison d'Être. Il souligne ainsi les ressources extraordinaires du Groupe pour affronter l'avenir et renouvelle sa confiance dans la capacité de l'entreprise à relever les grands défis géopolitiques, économiques, réglementaires, technologiques, éthiques et humains qui l'attendent.

Stratégie et perspectives

Monsieur Luca de Meo, Directeur général, est ensuite revenu sur les quatre années de son premier mandat à la tête de l'entreprise. Mille jours au cours desquels il s'est attelé au redressement de l'entreprise avec la mise en œuvre de son plan stratégique « Renaulution ».

D'abord, la phase « Résurrection » qui a permis un travail structurel sur la performance financière du Groupe, l'amenant à un niveau jusqu'ici inégalé et bénéfique à toutes les parties prenantes.

Ensuite, la phase « Rénovation » qui a remis les véhicules au centre de l'entreprise, avec notamment 10 nouveaux lancements en 2024, et qui permet à Renault Group de revenir au meilleur niveau de l'industrie automobile et au cœur du marché européen.

Et enfin, la phase « Révolution », pour faire du Groupe une « entreprise automobile de prochaine génération ». Renault Group s'est transformé pour toujours mieux répondre aux attentes de ses parties prenantes et maximiser sa couverture des différentes chaînes de valeurs de la mobilité.

Monsieur Luca de Meo a ensuite présenté les activités des différentes divisions du Groupe : Ampere, Mobilize, The Future Is NEUTRAL, Alpine et Power. Il a également détaillé les avantages d'une approche horizontale et écosystémique, les divers partenariats conclus qui visent à co-développer les futurs produits et innovations ainsi que les actions mises en œuvre dans les domaines de la décarbonation, de la formation et de l'inclusion dans le cadre de la stratégie ESG du Groupe. Il a notamment rappelé que l'empreinte carbone globale du Groupe a été réduite de 28 % entre 2010 et 2023, et que Renault Group est en bonne voie pour atteindre la neutralité carbone en 2040 en Europe et d'ici 2050 à l'échelle mondiale.

Enfin, Monsieur Luca de Meo a indiqué qu'au cours de ces 1 000 premiers jours de la Renaulution, Renault Group a lancé plus de 150 projets structurants et il a souligné la responsabilité qu'implique le leadership : une responsabilité au quotidien vis-à-vis de l'entreprise, de la filière automobile et de l'industrie européenne.

Résultats financiers

Monsieur Thierry Piéton, Directeur financier de Renault Group, a rappelé les résultats commerciaux et financiers de 2023 avant de présenter le chiffre d'affaires du premier trimestre 2024. Il rappelle également qu'au regard des résultats financiers de l'exercice 2023, le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende de 1,85 € par action payable à partir du 24 mai 2024.

Gouvernance et rémunérations

Monsieur Pierre Fleuriot, Administrateur référent et Président du Comité de la gouvernance et des rémunérations, a présenté le bilan de l'activité du Conseil d'administration et de ses Comités en 2023.

Les éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2023 aux mandataires sociaux en application des politiques de rémunération approuvées par l'Assemblée générale du 11 mai 2023, ainsi que les politiques de rémunération pour l'exercice 2024, ont également fait l'objet d'une présentation détaillée.

Echanges avec les actionnaires

Cette année, quatre actionnaires ont adressé vingt-quatre questions écrites au Président du Conseil d'administration en amont de la tenue de l'Assemblée. Les réponses apportées par le Conseil d'administration à ces questions écrites sont disponibles sur la page dédiée à l'Assemblée générale du site Internet de Renault.

Par ailleurs, en complément du dispositif légal des « questions écrites », les actionnaires ont eu la possibilité de poser leurs questions depuis la page dédiée à l'Assemblée générale du site Internet à compter du 10 mai 2024, y compris pendant l'Assemblée.

Enfin, plusieurs actionnaires présents à l'Assemblée générale ont pu échanger directement avec la direction de Renault juste avant le vote des résolutions. Ils ont ainsi posé une dizaine de questions portant notamment sur les thèmes suivants :

- l'annulation du projet d'introduction en bourse d'Ampere ;
- l'électrification des véhicules et la concurrence internationale ;
- la rémunération des mandataires sociaux ;
- les relations avec la Chine ;
- la sécurisation de l'approvisionnement en terres rares ;
- les accords de Renault Group avec Mercedes et Samsung ;
- l'empreinte industrielle du Groupe en France ;
- le projet « Software Republic » et la gestion des talents face à la concurrence ;
- la durabilité des produits dans un contexte de réduction des coûts.

Messieurs Jean-Dominique Senard et Luca de Meo ont ainsi répondu en séance à ces questions des actionnaires présents en salle ou posées sur la plateforme dédiée du site Internet de Renault.

Approbation de l'ensemble des résolutions

13 296 actionnaires, représentant 213 069 822 actions et 306 824 150 droits de vote, ont participé à l'Assemblée générale, en votant à distance, en donnant procuration au Président ou à un tiers, ou en assistant à la séance. Le quorum s'est donc établi à 73,02 %.

Lors de cette Assemblée générale mixte, l'ensemble des résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées. L'Assemblée générale a notamment pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et fixation du dividende ;
- Approbation des conventions et engagements règlementés conclus au cours de l'exercice 2023 ;
- Nomination de Mazars S.A. et KPMG S.A en qualité de commissaires aux comptes chargés de la certification des informations en matière de durabilité ;
- Approbation des éléments de rémunération 2023 des mandataires sociaux ("*say-on-pay*" *ex post*) ;
- Approbation des politiques de rémunération 2024 des mandataires sociaux ("*say-on-pay*" *ex ante*) ;
- Renouvellement du programme de rachat d'actions ;
- Renouvellement des autorisations financières.

Le résultat détaillé des votes de l'Assemblée générale est disponible sur le site Internet de la Société (<https://www.renaultgroup.com/finance/assemblee-generale/>).

* *
*